

PRÉSENTATION DU SARE

Dès 2021, le SARE* permettra d'accompagner plus efficacement les ménages et les acteurs du petit tertiaire privé, vers la rénovation énergétique.

Il mobilisera les collectivités territoriales, les réseaux professionnels, et s'appuiera sur le réseau FAIRE*.

Porté par l'Etat, la Région et les Départements, le SARE finance 50% des actions de transition énergétique soutenues par les collectivités. Par exemple, 1000€ investis par une intercommunalité dans l'accompagnement des ménages ou du petit tertiaire privé, ouvriront droit à 1000€ supplémentaires de financements SARE, sous forme de Certificat d'économies d'énergie (CEE*).

ACTIONS À DESTINATION DU GRAND PUBLIC ET DES ENTREPRISES

L'ALTE, le CEDER et le Parc naturel régional du Luberon, membres du réseau FAIRE, sont partenaires opérationnels pour le déploiement de ce dispositif en Vaucluse et dans les Alpes-de-Haute-Provence :

- **Animation de guichets locaux** « Espace conseil FAIRE » dans les communes : permanences mensuelles d'un conseiller (téléphoniques, audio-visuelles ou physiques).
- **Information des entreprises** et de leurs salariés.
- **Mise en lien avec les professionnels** locaux de la rénovation certifiés RGE ayant signé une charte d'engagement pour la performance énergétique.
- **Suivi des travaux** lourds et évaluation des gains énergétiques réalisés.
- **Accompagnement des ménages** en situation de précarité énergétique en collaboration avec les structures œuvrant dans le domaine du social : Espace départementaux des solidarités (EDeS), Centres communaux d'action sociale (CCAS), centres sociaux, associations...
- **Animations** sur le territoire : visites de sites, conférences, cafés-climat, balades thermiques, stands sur les foires et salons.

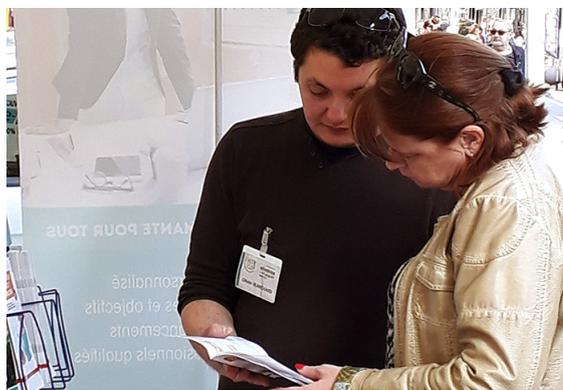


Le réseau FAIRE a pour objectif de rassembler l'ensemble des acteurs publics et privés de la rénovation énergétique et des énergies renouvelables et rendre lisible leur offre. Le « service public » d'information et de conseil sur la rénovation énergétique de l'habitat est mis en place par l'ADEME, l'Anah, l'ANIL et les collectivités.

Plus d'infos sur : www.faire.fr

CEE : Le mécanisme des Certificats d'économies d'énergie est un dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergie en entreprenant différentes actions auprès des consommateurs.

Plus d'infos sur : www.ademe.fr



Stand ALTE lors de la foire «Terra Lub» de Cavillon permettant de promouvoir le service public de conseil aux particuliers et de répondre en direct aux questions des habitants du territoire.



Présentation des aides financières à la rénovation destinée aux professionnels membres de la CAPEB.